

*Question présentée par le député :*

*M. Bertrand Buchs*

*Date de dépôt : 6 mai 2015*

## **Question écrite urgente**

**Pourquoi les enveloppes de vote, pour le deuxième tour des municipales, sont-elles arrivées si tard ?**

La nouvelle constitution a changé les règles en imposant un vote à deux tours lors des élections à la majorité.

Cette nouvelle façon de faire avait été mise en pratique pour l'élection du Conseil d'Etat et une période de cinq semaines avait été proposée entre les deux tours. Unanimement, ce délai avait été considéré comme beaucoup trop long. Le parlement avait donc décidé de le réduire à trois semaines. Lors des discussions en commission, l'administration n'a jamais fait la remarque que ce délai était trop court.

Et pourtant cela semble le cas, puisque l'immense majorité des électeurs ont reçu leur matériel de vote entre le 4 et le 5 mai (certains seulement le 6) pour une élection fixée au dimanche 10 mai.

Très clairement, cette arrivée très tardive du matériel a empêché, sur le terrain, de faire une campagne active. En distribuant les flyers, nous nous sommes rendu compte que la majorité de la population ne comprenait pas pourquoi elle devait voter une deuxième fois. Notre temps a donc été utilisé pour expliquer la nouvelle façon de procéder et non pour défendre nos programmes. A aucune reprise, la Chancellerie n'a communiqué sur ce retard d'une façon officielle et visible en expliquant à la population la façon de procéder (encarts dans les journaux ou tout ménage).

En outre, un nombre, non défini, d'électeurs ne pourront pas utiliser leur droit de vote étant absent du canton durant cette dernière semaine. La Chancellerie n'a pas expliqué qu'il était possible de se rendre au service des votations pour pouvoir voter avant la réception des enveloppes de vote.

Pour terminer, il est probable que la participation soit très faible et que la raison en soit la réception tardive du matériel électoral.

**Sachant que la Chancellerie savait à l'avance que les listes seraient connues seulement le mardi 21 avril à midi, pourquoi n'a-t-elle pas pu mettre en place une organisation efficace et exceptionnelle permettant de faire parvenir le matériel de vote avant le samedi 2 mai ?**

Pour terminer, il semble que la Poste n'avait pas les moyens nécessaires pour distribuer, en masse, les envois et qu'elle a été obligée de les répartir sur plusieurs jours, sachant que de toute façon elle ne les distribuerait pas le samedi 2 mai.

**Quand est-ce que les envois ont été remis au service postal ?**